



Logistique et territoire, le point de vue des collectivités



IHEDATE – PARIS -16 octobre 2008



- ❖ La dynamique des activités logistiques
- ❖ Les enjeux territoriaux du développement de la logistique : les enjeux du développement durable
- ❖ Quelle « gouvernance » pour les implantations logistiques ?

...Pourquoi la Seine-et-Marne ?

La Seine-et-Marne



**Au centre d'un marché de 11 millions de consommateurs,
la Seine-et-Marne fait partie de la plus grande région métropolitaine du continent européen.**

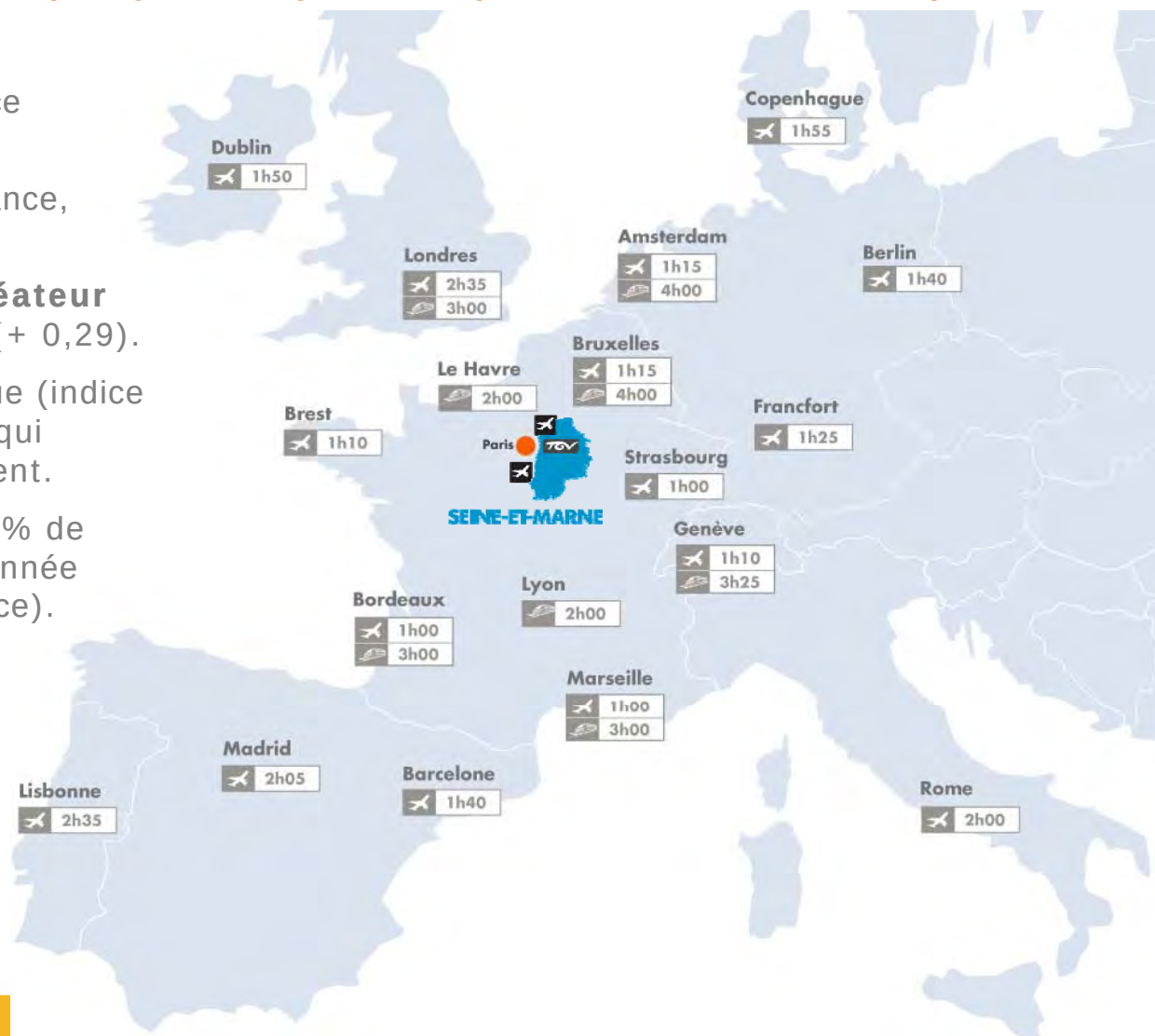
49 % (5915 km²) de la surface
de la région Ile-de-France

1^{ère} région économique de France,
2^{ème} PIB des régions d'Europe

1^{er} département de France **créateur
d'emplois** : + 1,19% par an (+ 0,29).

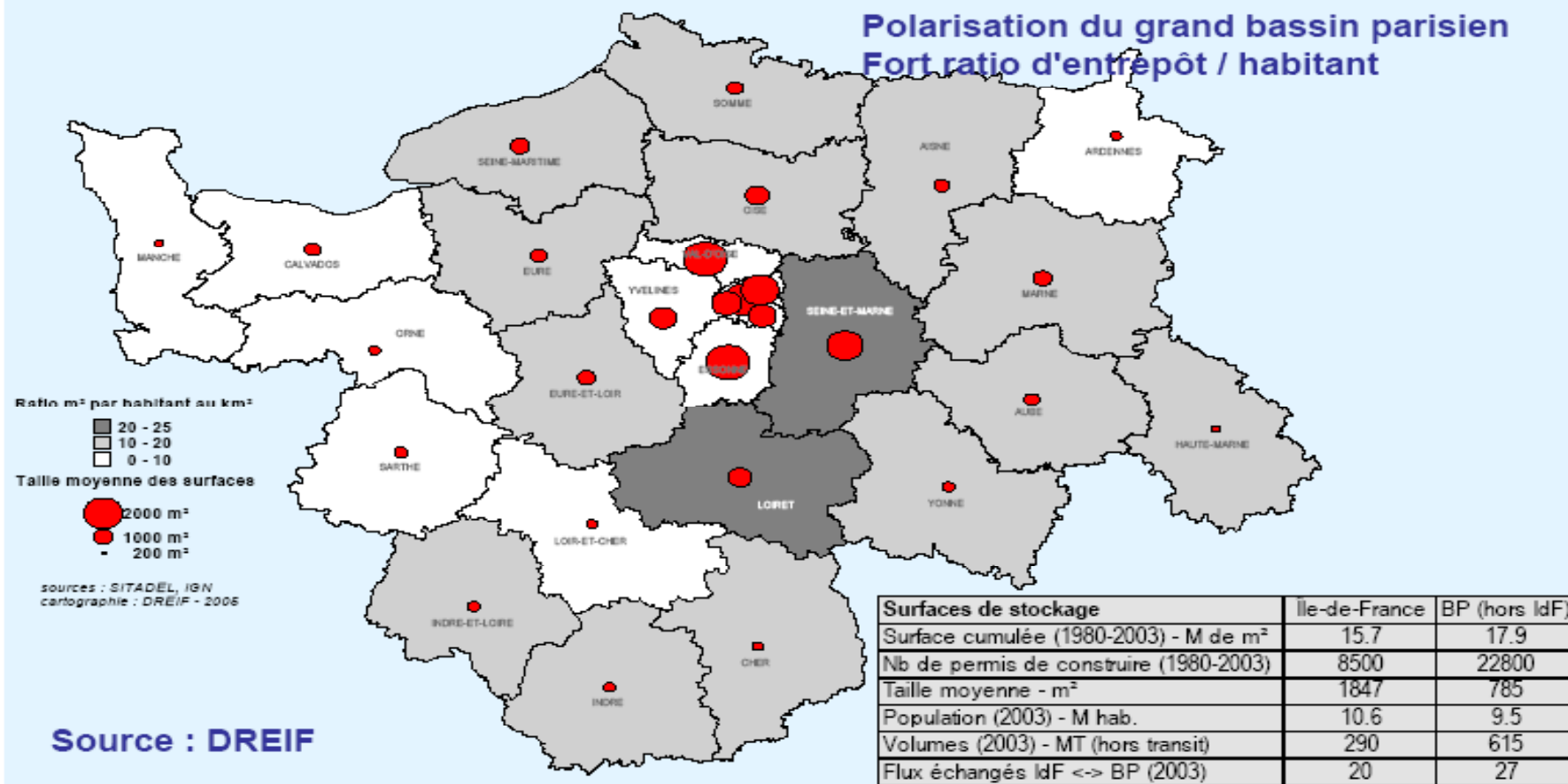
Un fort dynamisme économique (indice
de 2.1) : pour une entreprise qui
disparaît, 2 entreprises se créent.

47 000 entreprises, avec + 18% de
création d'entreprise chaque année
(2^{ème} position en Ile-de-France).



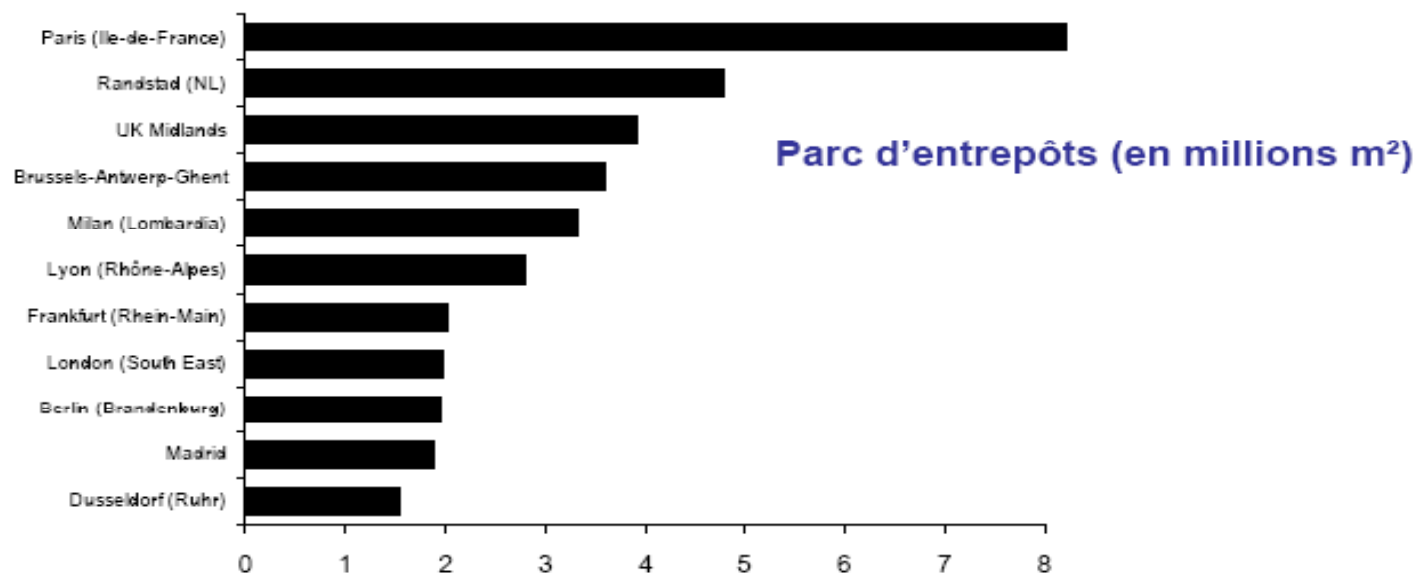


Caractérisation de l'entrepôtage dans le Bassin Parisien (cumul 1980-2003)





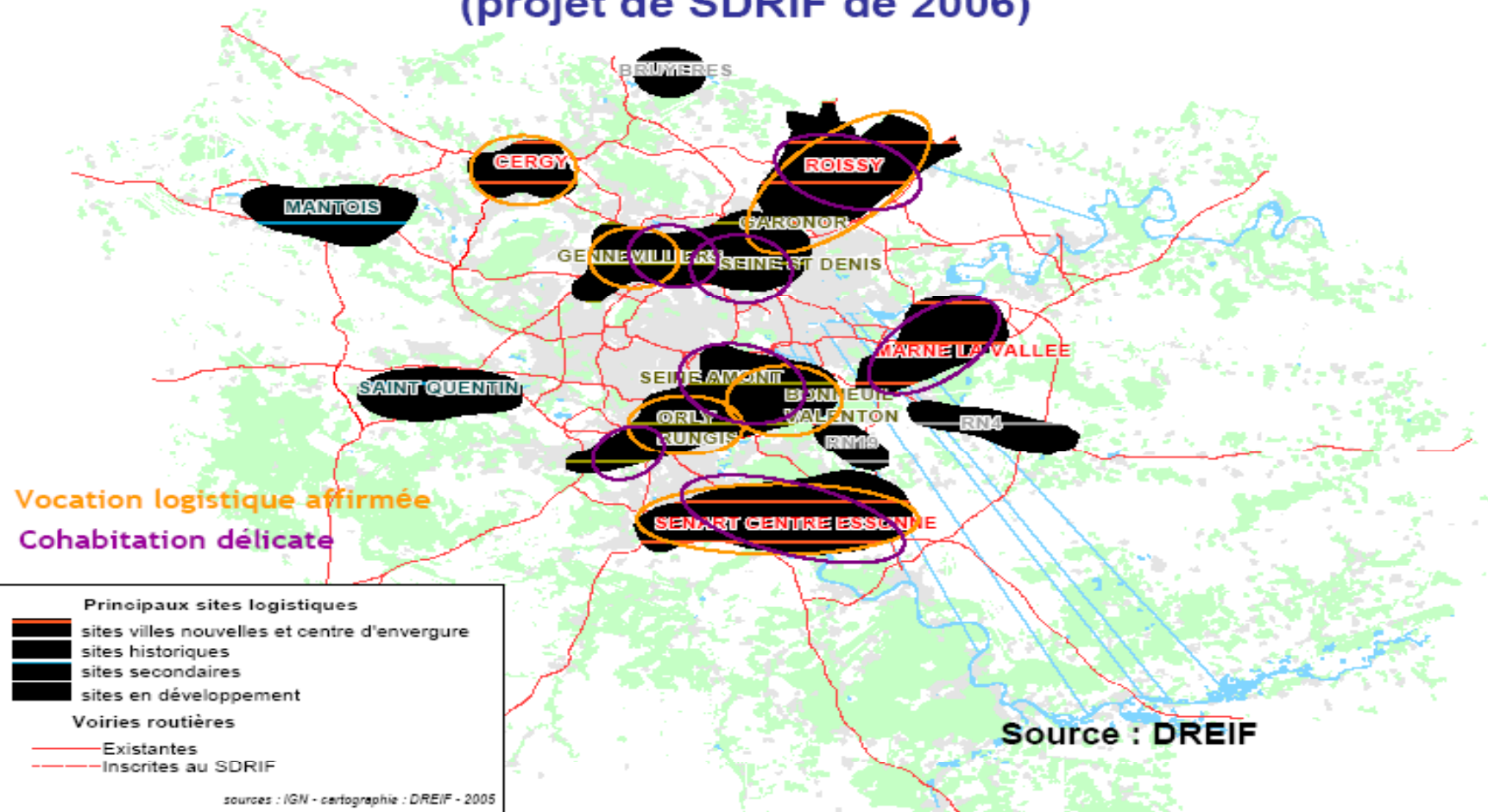
Marché immobilier en Europe : parc



Ile de France, premier parc européen
Source : Jones Lang LaSalle



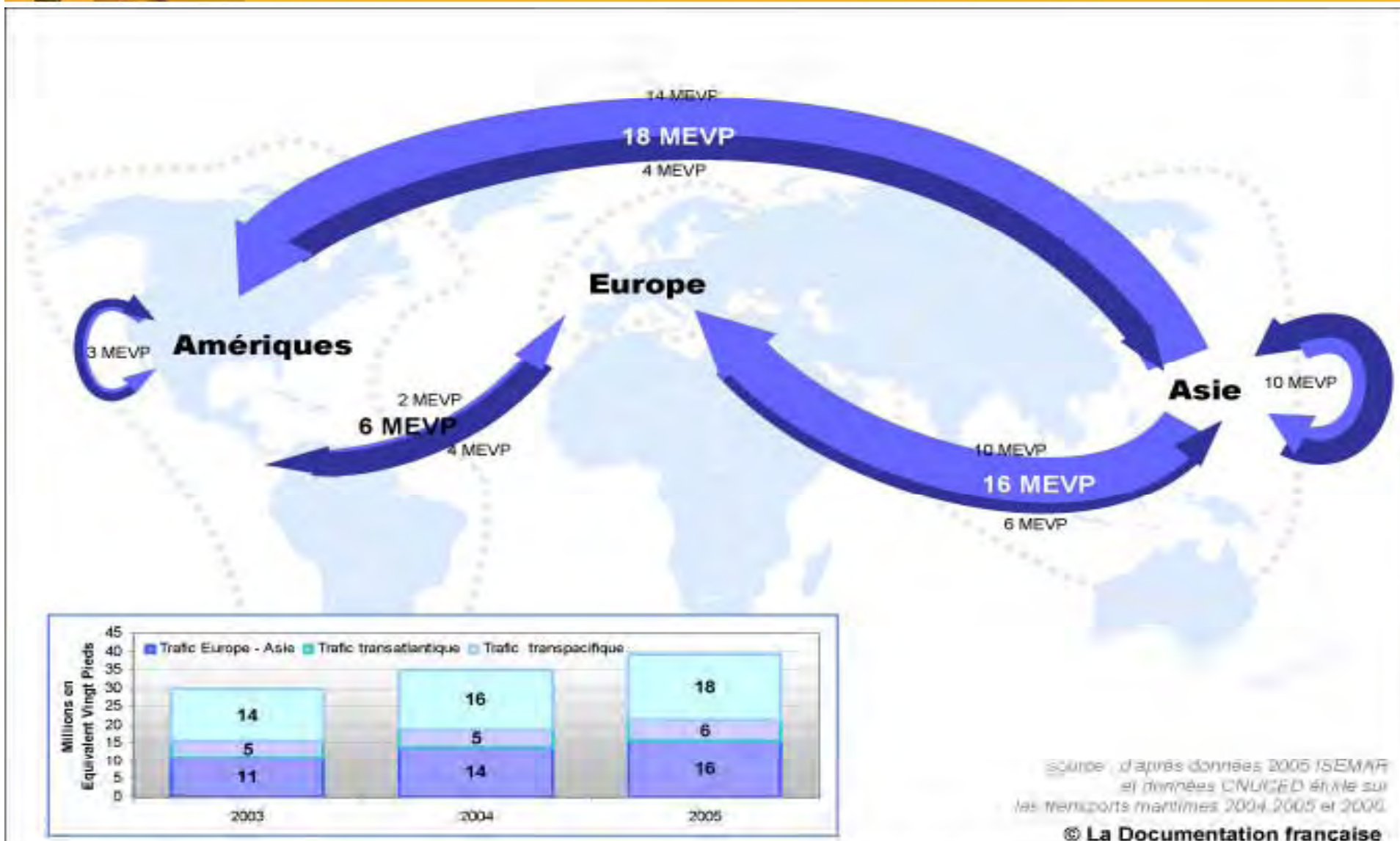
Traitement des principales zones de pression en Île-de-France (projet de SDRIF de 2006)





La dynamique des activités logistiques

Mondialisation et externalisation sont les deux facteurs principaux de la croissance de l'activité logistique





Il existe différentes formes d'activités logistiques qui ne sont pas sensibles aux mêmes facteurs

- ❖ Fret aérien : l'exemple de FEDEX, le facteur temps, le projet CAREX
- ❖ Le renouveau du fret fluvial, le facteur poids
- ❖ Vrac et produits palettisés
- ❖ La montée du e-commerce



Traditionnellement liées aux transport, les activités logistiques se spécialisent et intègrent d'autres fonctions

- ❖ La « logistrielle », les limites industrie/logistique sont perméables
- ❖ Les activités annexes : l'exemple du co-packing chez « LU »
- ❖ L'intégration des services : maintenance, après-vente, service client, facturation ...



Les enjeux territoriaux du développement de la logistique : les enjeux du développement durable

Les enjeux du développement durable : aménagement du territoire



- La logistique est un enjeu récent des politiques d'aménagement du territoire: l'exemple du SDRIF de 1994
- Infrastructures et multimodalité
 - Air
 - Fluvial
 - Fer
 - Route
- TIC et réseaux haut débit
- L'obsolescence de l'immobilier logistique
 - par l'usage
 - par la réglementation (1987)



Les enjeux du développement durable : l'emploi



En 2004, 1,5 million de personnes travaillaient dans les secteurs du transport et de la logistique (800 000 dans la logistique)

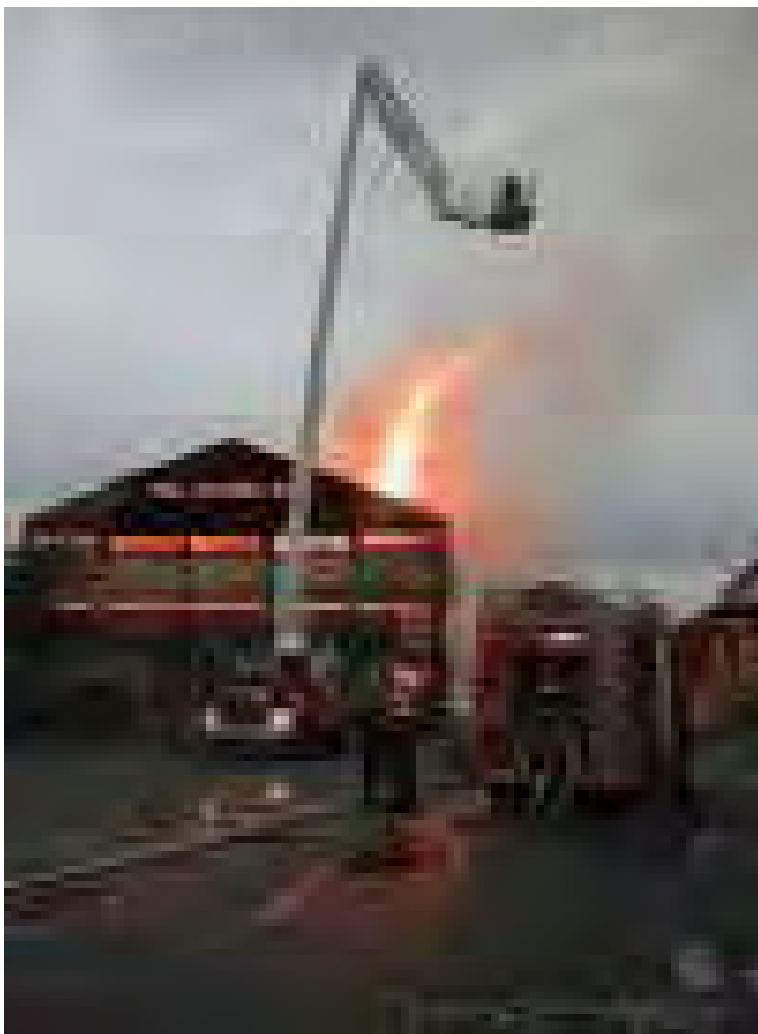
Les prestataires spécialisés ne regroupent que 22 % de l'emploi logistique. La fonction logistique est donc encore intégrée dans les entreprises

40 % des emplois concentrés sur 13 zones géographiques; essentiellement peu qualifiés et masculins

Facteur de programmes d'insertion par l'économie malgré le poids important de l'intérim dans le secteur

Diversification des emplois induits, techniques et commerciaux

Les enjeux du développement durable : La sécurité



La sécurité des entrepôts logistique est aussi une des priorités des collectivités locales qui consacrent des moyens importants aux services d'incendie et de secours : L'exemple du programme seine et marnais

La notion de sécurité s'applique aussi à la valeur des biens à protéger

Les enjeux du développement durable : Préserver les ressources



Préserver les ressources en eau : les activités logistiques nécessitent d'importantes ressources en eau

Le développement de la logistique engage une réflexion en terme de consommation d'espaces appelant un suivi et un soutien des collectivités sur le long terme

La création de plateformes logistiques doit respecter le territoire y compris en terme d'intégration dans le paysage : l'exemple du Val Bréon

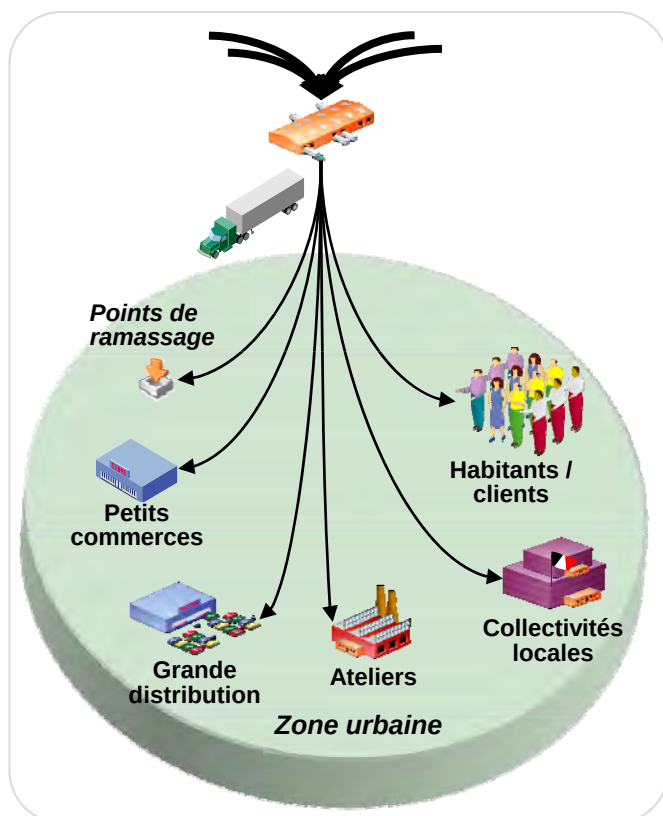


Les enjeux du développement durable : La recherche pour diminuer les nuisances

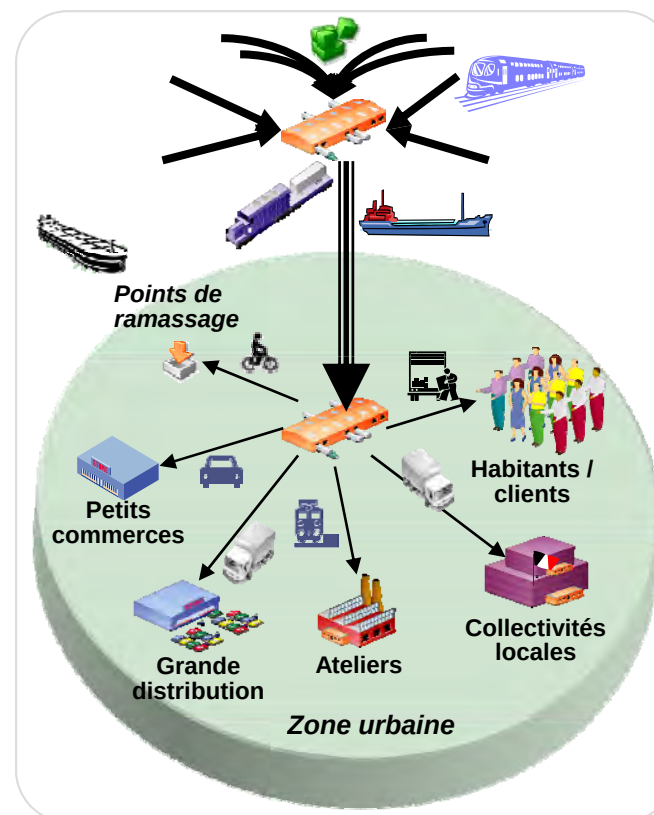


Le pôle de compétitivité ADVANCITY : Le projet LUMD, la gestion du dernier kilomètre

Approche classique



Approche optimisée





❖ Quelle « gouvernance » pour les implantations logistiques ?

Quelle « gouvernance » pour la logistique ? Des plateformes adaptées



Des plateformes adaptées proches des bassins d'emploi

- Multimodalité
- Gestion des déplacements : l'exemple de Roissy
- Les services annexes

Des acteurs en cascade aux intérêts différents :
aménageurs, promoteurs, investisseurs, opérateurs,
chargeurs...



Quelle « gouvernance » pour la logistique ? Des « passerelles » d'échanges



L'exemple du club de la logistique de Seine-et-Marne

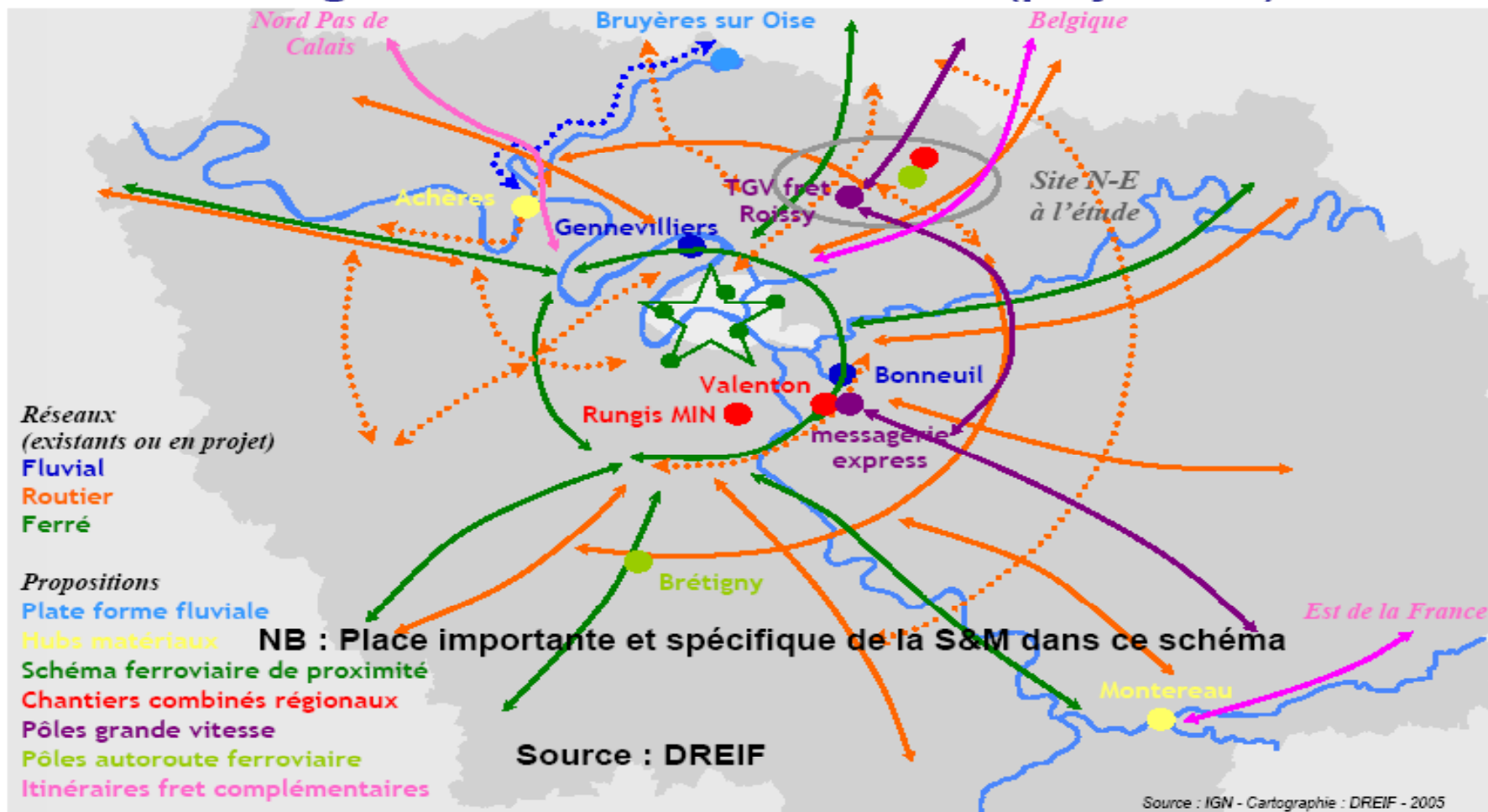
- Rassembler les acteurs publics et privés
- Échanger sur les différentes thématiques, sécurité, emploi...
- Préparer l'avenir par des études spécifiques



Quelle « gouvernance » pour la logistique ? Des schémas directeurs dédiés



Schéma régional : sites et infrastructures (projet 2006)



Hypothèses relatives à la démolition et à la reconstruction des anciens entrepôts



Hypothèse

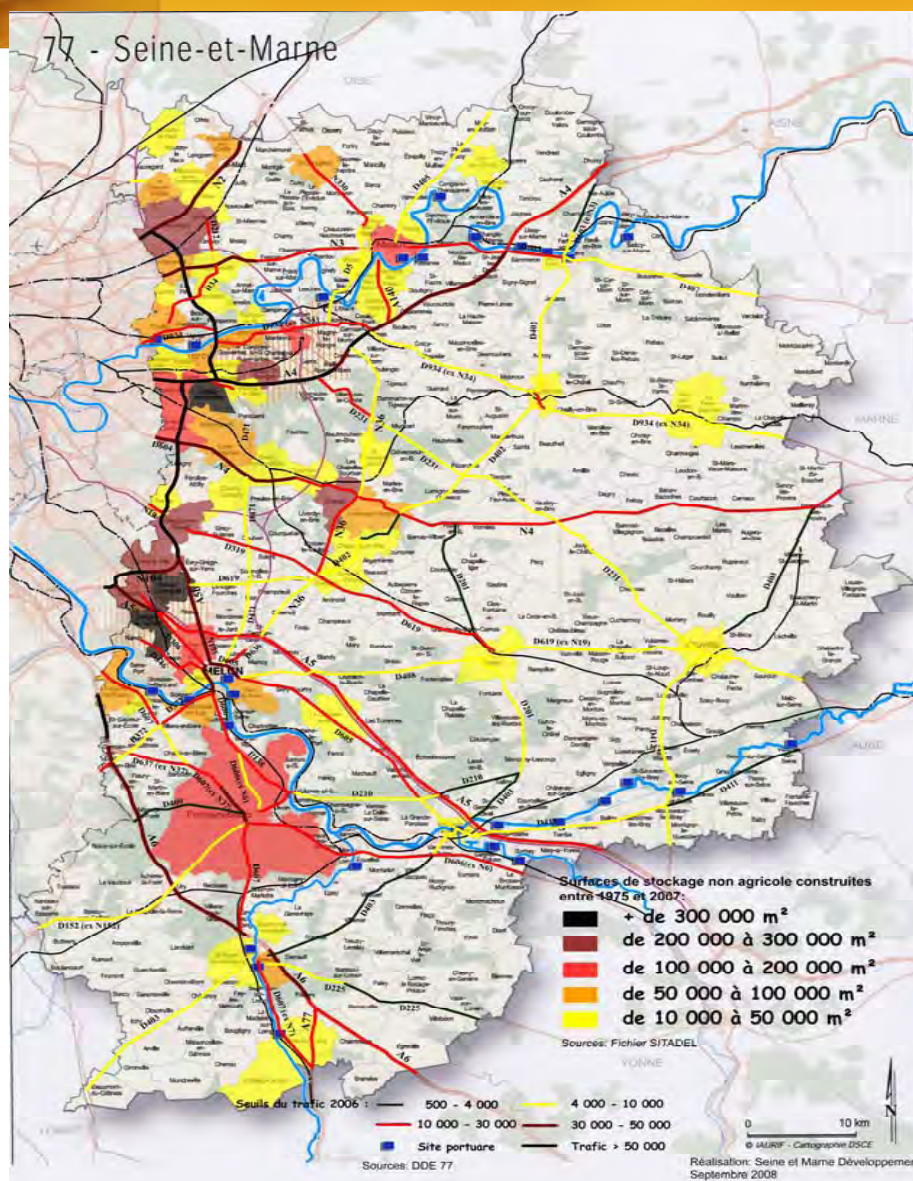
Tous les entrepôts qui ont été construits **avant 1987** (soit avant la première circulaire "entrepôt" du 4 février 1987) seront obsolètes et vont être démolis dans les 20 ans suivants (entre 2008 et 2030).

La moitié de leurs emprises sera remplie par des nouveaux entrepôts et le reste sera transféré à d'autres activités (bureaux, centres commerciaux, etc.) ce qui conduit à un accroissement de besoin en foncier

La surface totale des entrepôts construits avant 1987 en Seine et Marne est de 187 ha. Pour la reconstruction on aura besoin de terrains supplémentaires de 187 ha: $187/0.5/2 = 187$ ha

ha	Contexte macroéconomique	Augmentation nouvelles constructions 2008-2030	Besoin de terrain (COS=0.5)	Besoin de terrain pour reconstruction	Besoin de terrain entre 2008 et 2030
Scénario 1	Peak Oil/Petites Europes	276	552	187	739
Scénario 2	Régulation Européenne	552	1 104	187	1 291
Scénario 3	Firme Mondiale	828	1 656	187	1 843

Conclusion



- ❖ Des activités non-délocalisables
- ❖ Une croissance soutenue
- ❖ Une forte pression sur l'emploi
- ❖ Des enjeux environnementaux de plus en plus lourds